

Montigny-le-Tilleul, le 03/09/2014

PV. de CP n° 07 du 03/09/2014

Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Christian CRAPPE
Jules DELEPELAERE
Joseph TURRISI
Robert SONVEAUX

Secrétariat

Rappel : l'adresse mail de Mr. Jules DELEPELAERE est: delepelaere.jules@gmail.com

Rappel des obligations des clubs:

- PC 53 : Dans le cas d'une mutation administrative accordée, le joueur concerné doit être inscrit sur une liste complémentaire du PC 53.
 - **Les feuilles des rencontres de championnat devront être envoyées scannées (en format PDF) pour le mardi suivant au Secrétariat provincial à l'adresse suivante: rsonveaux@hotmail.com Les feuilles rentrées le mercredi matin seront considérées comme tardives et l'amende sera appliquée.**
- Toute demande de match amical ou de tournoi doit être adressée au Secrétariat provincial par e-mail.**

Modifications (PC59): Les demandes doivent être adressées à Mr. Christian CRAPPE par e-mail (christian.crappe@skynet.be)

Pour des raisons de classement: UNE seule demande par match modifié, ne pas envoyer de demandes multiples dans le même mail.

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes ni de remise « à une date ultérieure ».

Rectification importante : Suite à certains problèmes de convocation pour des matchs amicaux survenus en ce début de saison, le Bureau du CP rappelle aux clubs de régionale et de provinciale les modalités à suivre pour les matchs amicaux :

Toute demande doit être adressée au secrétariat provincial qui fera suivre :

- a) match amical régional (seniors et jeunes) : à Mr. Renzo MOSCIATTI
- b) match amical provincial (seniors) : à Mr. Jules DELEPELAERE
- c) match amical provincial (jeunes) : à Mr. Joseph TURRISI

Forfaits généraux : Les déclarations seront adressées à par Email le plus vite possible à Mr. Robert SONVEAUX (rsonveaux@hotmail.com) ainsi qu'à vos 5 prochains adversaires.

Mutations administratives :

- New BC Boussu 2013 (0822) (2)
- BB Brunehault (2690)
- R. Ottignies (1704) (Brabant)
- Marsu (2692) (2)
- REBC Templeuve (0496)
- BCJ Ressaix (1284)

L'accord des deux parties est toujours nécessaire.

<u>Forfaits généraux :</u>	BC Colfontaine (2653)	U 14 C
	Charleroi Ravens (2665)	U 10 4c4
	Charleroi Ravens (2665)	U 12
	Charleroi Ravens (2665)	U 18
	R Sp Monceau Baulet Féminin (1810)	U 14F A
	US Vieux Campinaire (1914)	P 4 A

Match amical autorisé : REBC Templeuve (0496)

PC 1 : La liste des clubs est à jour.

Arbitres n'ayant pas rentré leur feuille d'inscription :

Le bureau proposera au CP de remettre les arbitres concernés à la disposition de leur club.

Arbitres n'ayant pas rentré leur feuille de disponibilités :

Gianluca PUGGIONI, Evhan STEENBERGHS.

Arbitres n'ayant pas rentré de certificat médical :

Patrick CAUFRIEZ, Bernard VANSCHAMELHOUT.

Les arbitres concernés sont priés de transmettre leur document chez MM. Jules DELEPELARE et Joseph TURRISI.

Arbitres en congé :

Rudy DELANOIS, Christian CAESTECKER, Jean-Christophe MAES, Jean-François MAES, Denis GOEMANNE, Jérémie BOUCHER, Dorian DEMAN.

Courrier rentré au secrétariat :

Mr. Pascal MOSSAY : Pris note

Mr. André WALNIER : Reçu PV n° 2

Olympic Mont-s-Marchienne (1724) : Reçu PC 89

Olympic Mont-s-Marchienne (1724) : Reçu composition des équipes Régionale 1 et Provinciale 1.

Nous apprenons le décès de Melle Dominique PETITJEAN, ancienne présidente de JS Luttre (0981).
Nous présentons à sa famille et à son club nos sincères condoléances.

Christophe NOTELAERS

Robert SONVEAUX